

## Recherches sociographiques



Khadiyatoulah FALL et Georges VIGNAUX (dirs), *Images de l'autre et de soi. Les accommodements raisonnables entre préjugés et réalité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 84 p.

David Koussens

Volume 51, numéro 1-2, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044711ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/044711ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Koussens, D. (2010). Compte rendu de [Khadiyatoulah FALL et Georges VIGNAUX (dirs), *Images de l'autre et de soi. Les accommodements raisonnables entre préjugés et réalité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 84 p.] *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 231–233. <https://doi.org/10.7202/044711ar>

sociaux », de la littérature et de la production culturelle. Mais ce vaste champ n'est pas couvert de façon égale. La culture, surtout littéraire, domine nettement. D'autres dimensions sont peu traitées (le cinéma ou la chanson, par exemple) ou pas du tout (musique, architecture, danse). On ne saurait donc attendre de ce livre qu'il trace un portrait exhaustif de la culture du Québec. De même, si la religion et la question nationale sont évidemment considérées, les autres facettes des enjeux politiques et idéologiques québécois ne reçoivent guère d'attention. Sur le plan sociologique, on ne parle pas d'économie, de classes sociales, d'inégalités régionales, etc. Les seuls « groupes sociaux » explicitement considérés sont les femmes et les groupes ethniques minoritaires. On aurait mauvaise grâce à le reprocher à l'organisatrice de l'ouvrage car, étant le fruit d'un colloque, il ne peut que refléter les communications qui y furent présentées, le produit n'ayant que peu à voir avec un recueil systématique.

Peut-il tout de même aider à comprendre comment la culture québécoise – à défaut du Québec lui-même – a changé ? Tous les auteurs n'ayant pas accordé la même importance à la compréhension de la tradition ni de la modernité, la réponse sera forcément difficile. De façon générale, les textes insistent sur l'ouverture du Québec à la diversité et à la complexité. Cela vaut sur le plan des relations ethniques, mais aussi sur celui de l'acceptation de « paroles autres », celles des femmes, par exemple. L'hétérogénéisation serait sans doute le maître-mot à utiliser pour désigner cette coupure que représentent les années soixante ; la Révolution tranquille ne se réduit pas à un ensemble de transformations institutionnelles et à la montée de l'affirmation nationale, mais elle doit aussi être abordée comme une cassure par rapport à un passé marqué par la simplicité et l'univocité. De cette complexité croissante et bienvenue (aucun auteur ne la déplore), Montréal est à la fois le symbole et le lieu d'émergence. Ville polyglotte faite d'échanges et de métissages, elle est *là où ça se passe*. J'imagine qu'elle entraîne à sa suite le reste du Québec, mais ce n'est pas sûr, tellement ce « reste » demeure un simple sous-entendu. Libre ensuite de se demander à quoi pouvait bien ressembler cette tradition que le Québec a maintenant quittée (mais l'a-t-il vraiment fait ?). Je soupçonne qu'il s'agit essentiellement d'un repoussoir, de quelque chose dont on cherche à s'éloigner et qui n'est défini que par la négative. La théorie de la modernisation, dans laquelle ce recueil s'ancre sans le dire explicitement, l'a-t-elle jamais vue autrement ?

Pierre-André TREMBLAY

*Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Chicoutimi.  
pierre-andre.tremblay@uqac.ca*

---

Khadiyatoullah FALL et Georges VIGNAUX (dirs), *Images de l'autre et de soi. Les accommodements raisonnables entre préjugés et réalité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 84 p.

S'inscrivant dans la foulée des travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles (Commission

Bouchard-Taylor), l'ouvrage de K. Fall et G. Vignaux analyse les représentations de l'autre et de soi qui ont émergé et ont été entretenues au cours de la controverse sur les accommodements raisonnables au Québec. Les auteurs se fondent sur l'analyse de cent quarante-trois articles parus dans la presse québécoise, et principalement dans le journal *Le Devoir*, précisent-ils, entre les mois d'août et novembre 2007. L'objectif qu'ils poursuivent est d'éclaircir comment se construisent les notions récurrentes (accommodement, laïcité, multiculturalisme ...) au cours du débat sur les accommodements raisonnables. L'ouvrage propose enfin une réflexion sur la culture et l'identité québécoises, ainsi que sur ses rapports avec la culture et l'identité musulmanes.

D'entrée de jeu, la méthode adoptée pour cette recherche pourrait surprendre le lecteur averti. D'une part, la pertinence de la période retenue peut être mise en doute. Plusieurs auteurs (Maryse Potvin et Jean Baubérot entre autres) ont en effet montré que la controverse sur les accommodements raisonnables a atteint son point culminant au mois de janvier 2007 et le rapport de la Commission Bouchard-Taylor lui-même rappelait que la plupart des représentations véhiculées dans la presse québécoise reposaient sur des « incidents » survenus de mars 2006 à février 2007. D'autre part, on se surprendra de la priorité donnée au *Devoir* dans cette recherche et de l'absence de référence à d'autres quotidiens, notamment *La Presse*, *The Gazette* et le *Journal de Montréal*, dont les traitements de la controverse sur les accommodements raisonnables ont d'ailleurs alimenté plusieurs études et productions scientifiques.

La première partie consacrée aux notions présentes dans le débat fait l'objet de nombreuses approximations et imprécisions, cela probablement parce qu'elle se fonde souvent sur des sources secondaires. À titre d'exemple, l'ouvrage n'hésite pas à prendre le contrepied de la littérature scientifique pour indiquer que les accommodements raisonnables, qui étaient à l'origine accordés à titre individuel, se seraient désormais transformés en normes sociales appliquées à tout le groupe religieux concerné. Il poursuit en présentant l'« affaire » du YMCA de Montréal comme un premier cas d'accommodement raisonnable alors même que de nombreux juristes et sociologues ont montré que tel n'était pas le cas. Dans le même ordre d'idées, dans une section consacrée à la laïcité, les auteurs se réfèrent aux écrits d'un journaliste, qui renvoie lui-même à un universitaire qui interprète la pensée d'un autre universitaire... pour aborder, non pas les processus de laïcisation, mais bien de sécularisation de la société. Au final, les tentatives des auteurs de définir près d'une dizaine de notions en quelque 35 pages se soldent par de nombreux raccourcis qui contrastent avec la minutie des travaux mêmes de la Commission Bouchard-Taylor dans l'effort de clarification de concepts centraux à une réflexion sur la gestion des différences culturelles.

La deuxième partie de l'ouvrage contraste avec la première. Consacrée à une présentation des concepts de culture et d'identité, elle donne du corps à l'ouvrage et ouvre des perspectives théoriques stimulantes pour analyser la controverse sur les accommodements. On regrettera néanmoins que l'argumentation développée ne soit que très rarement mise en lien avec les matériaux de recherche analysés par les auteurs.

Les deux dernières parties de l'ouvrage, consacrées à la présence de la notion d'accommodement dans l'islam et aux représentations que les Québécois entretiennent à l'égard de ceux qui pratiquent cette religion, soulèvent la question de ce que les auteurs qualifient de « cointégration ». Loin d'être dénuées d'intérêt, ces parties ne s'articulent cependant que sur l'importance donnée au fait musulman au cours de la controverse sur les accommodements raisonnables. Toutefois, si cette controverse a certes touché les musulmans québécois, elle est pourtant bien née d'une jurisprudence impliquant un membre de la communauté sikhe montréalaise et s'est entretenue avec des « affaires » impliquant aussi bien des demandes émises par des membres de communautés juives (YMCA, *souccahs* à Outremont, synagogue de Val-Morin...) et sikhes (port du turban au port de Montréal), et par les témoins de Jéhovah (refus de transfusion sanguine), que de demandes émises par des musulmans (cours prénataux, interdiction du port de *hijab* dans un tournoi de soccer...). Dès lors, si la controverse a suscité certaines « images de l'autre », comme l'indique d'ailleurs le titre de l'ouvrage, c'est d'un autre « étranger », d'un autre « immigré » qu'il s'est agi, et non pas spécifiquement d'un autre « musulman » même si les membres de cette communauté n'ont pas, c'est évident, été épargnés.

Au final, il est difficile de se laisser convaincre par l'ouvrage de K. Fall et G. Vignaux. Si les objectifs initiaux poursuivis par les auteurs étaient honorables, l'ouvrage ne peut cependant satisfaire un public averti. Ne se référant que très peu à la littérature scientifique pourtant abondante qui a été produite par les spécialistes de la question des accommodements raisonnables – et notamment aux nombreux écrits des membres du comité-conseil de la Commission Bouchard-Taylor – l'ouvrage reste donc essentiellement une courte synthèse comportant de nombreuses faiblesses que nous avons signalées.

David KOUSSENS

*Centre d'études ethniques,  
Université de Montréal.  
koussens.david@courrier.uqam.ca*

---

Micheline LABELLE, François ROCHER et Rachad ANTONIUS, *Immigration, diversité et sécurité. Les associations arabo-musulmanes face à l'État au Canada et au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 192 p.

La recherche dont cet ouvrage est issu conçoit son objet d'étude comme l'espace configuré par la relation entre, d'un côté, les politiques canadiennes et québécoises en matière de sécurité, d'immigration et d'aménagement de la diversité et des revendications, et de l'autre, les positions des associations arabo-musulmanes et des ONG de défense des droits des immigrants. La tension entre sécurité et liberté est l'épicentre d'une discussion théorique et normative qui constitue l'arrière-plan de ce double regard sur l'État et les associations de la société civile, dans un contexte de renforcement des politiques sécuritaires depuis le 11 septembre 2001.